

## **La Ville de Brampton se prépare à passer en toute sécurité à la première étape du Plan d'action pour le déconfinement le 11 juin**

BRAMPTON, ON (le 7 juin 2021) – À la suite de l'annonce faite aujourd'hui par le gouvernement de l'Ontario, la Ville de Brampton se prépare à passer en toute sécurité à la première étape du [Plan d'action pour le déconfinement](#) de la province, ce vendredi 11 juin à 0 h 01. Cette étape arrive trois jours plus tôt que prévu grâce à la campagne de vaccination menée par la province en partenariat avec les services de santé publique locaux, les partenaires de soins de santé, les municipalités et le dévouement continu de notre communauté.

À compter du 11 juin, les règles et mesures suivantes seront en place dans le cadre de la [première étape du Plan de déconfinement de la province](#) :

- les rassemblements sociaux et les événements publics organisés à l'extérieur seront limités à 10 personnes, y compris avec des membres de ménages différents;
- les services religieux, rites ou cérémonies en plein air, y compris les services de mariage et les services funéraires, sont limités au nombre de personnes pouvant maintenir une distance physique de deux mètres;
- les services religieux, les rites ou les cérémonies à l'intérieur, y compris les services de mariage et les services funéraires, sont autorisés à hauteur de 15 pour cent de la capacité de la salle en question;
- le commerce de détail non essentiel est autorisé à hauteur de 15 pour cent de sa capacité, sans aucune restriction sur les marchandises qui peuvent être vendues;
- le commerce de détail essentiel et autre commerce de choix sont autorisés à hauteur de 25 pour cent de leur capacité, sans aucune restriction sur les marchandises qui peuvent être vendues;
- les repas en plein air sont autorisés pour un maximum de 4 personnes par table, avec des exceptions pour les ménages plus nombreux;
- Les cours de fitness en plein air, les groupes d'entraînement personnel en plein air et les entraînements sportifs individuels ou en équipe en plein air sont autorisés pour un maximum de 10 personnes lorsqu'une distance de 3 mètres peut être maintenue;
- les camps de jour pour enfants autorisés à fonctionner d'une manière conforme aux directives de sécurité liées à la COVID-19 produites par le Bureau du médecin hygiéniste en chef;
- le camping avec nuitée est autorisé dans les emplacements et les terrains de camping, y compris les parcs de Parcs Ontario, ainsi que les locations à court terme;
- les salles de concert, les théâtres et les cinémas peuvent ouvrir leurs portes en plein air afin de répéter ou de présenter un concert enregistré ou diffusé, un événement artistique, une représentation théâtrale ou toute autre représentation avec un maximum de 10 artistes, entre autres restrictions;
- les pistes de course de chevaux et les pistes de vitesse en plein air sont autorisées à fonctionner sans spectateurs;
- les points d'intérêt extérieurs tels que les zoos, les sites d'intérêt, les sites historiques et les jardins botaniques sont soumis à des restrictions de capacité et autres.

Le [Plan d'action pour le déconfinement](#) de la province est un plan en trois étapes visant à déconfiner la province en toute sécurité et avec prudence, et à lever progressivement les mesures de santé publique,



base sur le taux de vaccination à l'échelle de la province et l'amélioration des principaux indicateurs de santé publique et de soins de santé.

Vous pouvez lire le communiqué de presse de la province en cliquant [ici](#).

### Services et établissements de la Ville

#### Installations récréatives extérieures de la Ville

Les installations récréatives extérieures autorisées comprennent les terrains de golf et les terrains d'entraînement, les terrains de soccer et autres terrains de sport, les terrains de baseball et les cages de frappe, les terrains de tennis et de basket-ball, les terrains de bowling et de pétanque, les parcs de BMX et de patins à roulettes, les pataugeoires et les aires de jets d'eau.

Les détails concernant l'ouverture de la plage du lac Professor et de la piscine extérieure du parc Eldorado seront communiqués plus tard ce mois-ci.

Pour les délais de réouverture et les détails concernant les paramètres de santé et de sécurité liés à la COVID-19 pour les établissements municipaux spécifiques, veuillez consulter la page [www.brampton.ca/summerfun](http://www.brampton.ca/summerfun).

#### Aires de jets d'eau et pataugeoires

Les aires de jets d'eau sont ouvertes dans toute la ville. La pataugeoire du parc Chinguacousy devrait être rouverte au public le 11 juin 2021, si le temps le permet. Les pataugeoires de toute la ville seront ouvertes les fins de semaine à partir du 12 juin, et ouvertes tous les jours à partir du 26 juin. Les résidents sont priés de respecter le principe de distanciation physique et de s'autoévaluer pour les symptômes de la COVID-19 avant de s'y rendre. Une liste des emplacements des aires de jets d'eau et des pataugeoires ainsi que les heures d'ouverture sont disponibles en cliquant [ici](#).

#### Camps d'été en personne

Neuf centres de loisirs de la Ville de Brampton organiseront des camps d'été en personne pour les enfants et les jeunes à partir du 5 juillet. Les inscriptions aux camps ont débuté le 7 juin. Les camps comprendront des activités telles que des jeux, des sports, des bricolages et plus encore, du lundi au vendredi de 8 h 45 à 17 h 15. La semaine du 2 août sera écourtée en raison du jour férié.

La Ville de Brampton est en train de mettre en place des protocoles améliorés pour assurer la santé et la sécurité des participants et du personnel, avec les conseils des autorités sanitaires de Peel. Les participants doivent porter des masques faciaux à l'intérieur en tout temps, et à l'extérieur lorsque la distance physique n'est pas possible. Les campeurs seront divisés en cohortes qui n'interagiront pas les unes avec les autres. Des procédures de nettoyage renforcées, un dépistage quotidien, etc. seront mis en place. [Cliquez ici pour obtenir tous les détails sur la santé et la sécurité dans les camps d'été.](#)

Les tarifs varient. Appelez le 3-1-1 ou visitez la page [www.brampton.ca/reccamps](http://www.brampton.ca/reccamps) pour effectuer une inscription.

### Vaccinations

Toutes les personnes âgées de 12 ans ou plus qui vivent, travaillent ou vont à l'école dans la région de Peel, y compris Brampton, peuvent maintenant prendre rendez-vous pour se faire vacciner contre la COVID-19 dans certaines cliniques. Les rendez-vous pour les personnes âgées de 12 à 15 ans



doivent être [pris en ligne](#) en utilisant le système de réservation de la région de Peel. Si une personne a besoin d'aide pour prendre un rendez-vous, elle peut appeler la ligne de vaccination COVID-19 de la région de Peel au 905 791.5202, de 8 h à 20 h, 7 jours sur 7.

Il est maintenant possible de réserver une deuxième dose pour les habitants de la région de Peel âgés de 70 ans et plus et ceux qui ont reçu un vaccin Pfizer ou Moderna le 18 avril ou avant. Vous pouvez prendre rendez-vous en utilisant le système de réservation provincial à la page <https://covid-19.ontario.ca/rendezvous-vaccin/> ou en appelant la ligne de réservation provinciale au 1 833 943-3900.

Pour obtenir les renseignements les plus récents sur les vaccins contre la COVID-19, visitez le [portail sur les vaccins](#) de la province.

### Liens

- [Ville de Brampton - Mise à jour de la programmation et du service pendant la pandémie de COVID-19](#)
- [Ville de Brampton - ce qui est ouvert, ce qui est fermé](#)
- [Portail sur les vaccins du gouvernement de l'Ontario](#)
- [Portail des vaccins de la Région de Peel](#)
- [Symptômes de la COVID-19](#)
- [Vaccin contre la COVID-19](#)
- [Dépistage à Brampton](#)
- [Comment s'isoler](#)
- [Assurer la sécurité des entreprises et des lieux de travail pendant la pandémie de COVID-19](#)
- [Cas de COVID-19 dans la région de Peel](#)

-30-

### CONTACT MÉDIA

Monika Duggal  
Coordonnatrice, Médias et Engagement communautaire  
Communication stratégique  
Ville de Brampton  
905 874-3426 | [Monika.Duggal@brampton.ca](mailto:Monika.Duggal@brampton.ca)